

Approche transversale du Ladyss

***La recherche hors-les-murs :  
Quelles interactivités possibles entre  
Science et Société ?***

Actes de la rencontre organisée par l'UMR CNRS 7533 Ladyss

*16 novembre 2015 – Université Paris-Diderot*

## INTRODUCTION

**Clélia Bilodeau** explique que cette rencontre se centrera sur la question de la recherche hors les murs, donc sur les interactivités possibles entre science et société. Elle fait suite à une rencontre précédente dans le cadre de l'approche transversale du Ladyss consacrée fin 2014 à la question du terrain. Le terrain est un élément clé de la démarche des chercheurs, notamment au Ladyss : il permet d'observer les phénomènes étudiés, mais aussi de comprendre le contexte et de collecter les données pour mettre à l'épreuve les hypothèses proposées. Le terrain permet aussi de faire évoluer le cadre théorique, donc de construire un savoir scientifique et de le confronter à d'autres disciplines. En outre, les chercheurs du Ladyss considèrent que le terrain est l'occasion d'un dialogue avec la société. Il est donc le moyen d'une ouverture de la recherche à travers l'ensemble de ces étapes, de la formulation des questions posées jusqu'à la restitution des résultats.

Pour les chercheurs, la société peut être appréhendée sous la forme de groupes et d'institutions publiques ou privées (associations, entreprises, collectivités territoriales) ou comme ensemble d'individus. Fort de son expérience, le Ladyss a voulu formaliser sa réflexion et développer des synergies à partir de la relation entre recherche et société, en abordant les questions suivantes :

- Quelles sont les interactivités possibles entre recherche et société ? Comment les chercheurs interviennent-ils sur leurs terrains ? Produisent-ils de l'information et/ou des changements ?
- Quelle est la place de la recherche dans la société ? Ses objectifs, ses méthodes et ses résultats sont-elles compris par les acteurs ? Existe-t-il des frontières qui empêchent cette communication en termes de vocabulaire et de temporalité ?
- Quels sont les sujets de recherche qui intéressent particulièrement les acteurs de la société ?
- Faudrait-il transformer les méthodes et les objets de recherche pour intervenir dans le champ social ? Faut-il s'orienter vers la recherche-action ?

Pour aborder ces questions, deux chercheuses feront état de leur expérience et des interrogations qu'elle suscite. Leurs présentations permettront de s'interroger lors d'un temps d'échange sur les soubassements de la construction d'un projet de recherche-société et sur leurs spécificités : quelle est la place du commanditaire ? Quelles est celle du chercheur ? Quelles sont les perceptions réciproques ? Comment situer la place de la méthodologie de recherche dans cette relation ? Par ailleurs, comment caractériser le déroulement des projets de recherche-société : quelles en sont les étapes clés ? Existe-t-il un filtre entre le chercheur et ses partenaires en matière d'échanges de données ? Comment la position critique du chercheur est-elle appréhendée ? Quelles sont les attentes de la société et des institutions en termes de résultats et de livrables ? Finalement, les dispositifs de recherche permettent-ils de répondre aux attentes de la société ?

## REGARD CROISE : RETOUR D'EXPERIENCES SUR DES PROJETS DE RECHERCHE-ACTION

**Justine Ballon**, doctorante en économie, Ladyss, a commencé les travaux de sa thèse « *Les coopératives d'activité et d'emploi : modèle productif des zones grises d'emploi* » en mai 2015 sous la direction de Thomas Lamarche. Cette thèse est effectuée dans le cadre d'un CIFRE, ce qui engage trois parties prenantes : une entreprise, un laboratoire de recherche et un(e) doctorant(e). Celle-ci se déroule dans la Société coopérative ouvrière de production Coopaname, qui s'inscrit dans le mouvement de l'économie sociale et solidaire (ESS) regroupant associations, coopératives et fondations. Ce mouvement entretient des relations historiques avec le monde de la recherche : la recherche-action représente donc un enjeu majeur pour les praticiens de ce secteur et pour les chercheurs qui y sont associés.

L'économie sociale et solidaire se distingue des entreprises fondées sur le capital par le fait que ses structures sont plutôt des sociétés de personnes physiques ou morales et qu'elles visent à répondre à leurs attentes. Ces structures présentent un caractère collectif et fonctionnent selon le principe « une personne = une voix ». Depuis les origines de ce mouvement, des chercheurs tels que **Godin, Delavergne, Poisson** ou Desroches ont construit leurs sujets de recherche avec certains de leurs acteurs, ce qui a institué une co-construction des recherches menées en mettant en jeu à la fois la théorie et la pratique : les hypothèses sont alors souvent traduites sous la forme d'expérimentations. La recherche-action est emblématique de ces démarches conjointes et vise à dépasser la dichotomie entre les mondes de la recherche et des praticiens. Les projets proviennent de ces deux mondes : lorsque l'initiative est prise par les chercheurs, il s'agit de travailler avec les acteurs sur la conceptualisation de leurs pratiques économiques, mais aussi de transformer les pratiques de recherche. Pour les acteurs, l'enjeu est de prendre du recul sur leurs pratiques afin de les faire évoluer si nécessaire. Recherche et pratiques ne sont alors pas cloisonnées dans le cadre de la production de la connaissance.

Desroches a défini la recherche action comme « *un processus de recherche en sciences sociales donnant une large place à la prise en compte de l'expérience des acteurs dans l'analyse des pratiques concrètes, à l'implication des acteurs au processus d'objectivation et de formalisation des recherches impliquées, et enfin à la production d'un savoir utile dans l'action, que l'on cherche à appliquer.* » Il s'agit ainsi d'une recherche par et pour l'action, qui participe elle-même aux valeurs de l'économie sociale : l'implication des acteurs dans la recherche résulte de valeurs démocratiques, puisque la recherche vise à favoriser une meilleure implication des acteurs dans leurs propres structures, notamment à travers leurs assemblées générales.

Le lien entre Coopaname et la recherche illustre bien ces principes et cette tradition. Selon un article de ses deux anciens directeurs généraux, datant de 2008, « *treize ans après l'apparition de la première des coopératives d'activité et d'emploi (CAE) – Cap Services, à Lyon –, les CAE demeurent des objets de recherche peu appréhendés, voire peu repérés. Une des conséquences de ce manque de production savante est l'étonnante incertitude quant à la définition même de ce qu'est une CAE. La seule lecture des documents de communication des CAE étonne par la confusion d'explications de ce que chacune d'elles fait, et par l'absence quasi complète de propos synthétiques sur ce qu'elle est.* »

Coopaname se présente comme un lieu d'expérimentation permanente qui restait peu connue au milieu des années 2000, et a ressenti très tôt le besoin de conceptualiser ses pratiques pour les expliquer et prendre du recul. Deux ans après sa création, cette position s'est traduite par la création d'une commission de recherche en 2007, première commission thématique mise en place par Coopaname. Cela représentait un effort important pour une coopérative aux moyens modestes, qui souhaitait ainsi améliorer son modèle économique, donc les conditions de travail, dans une perspective d'éducation permanente et de démocratie d'entreprise. C'est pourquoi la recherche-action lui est apparue pertinente : ainsi, pour **???**, « *faire de la recherche chez Coopaname, c'est faire de la recherche sur de la recherche* ». Il s'agit pour la coopérative de produire du savoir sur ses pratiques, pour créer un espace de dialogue avec le monde de la recherche, ceci avec des visées internes et externes. Cette démarche s'est traduite par la publication d'articles et par la participation à des colloques, ainsi que par des journées de travail internes avec des chercheurs : journées de « *coagitation collective* » dites aussi « *universités assaisonnées* », lors desquelles une thématique annuelle fait l'objet d'une réflexion en petits groupes internes, des chercheurs proches et d'autres acteurs jouant de rôle de « *grandes oreilles* » pour restituer en fin de journée ce qui a été entendu.

Coopaname participe à de multiples projets de recherche-action avec des chercheurs, et est aussi impliquée dans le groupe de réflexion « **ESS et ???** », tout comme dans le projet de la

Manufacture coopérative, ce qui s'est traduit par la rédaction d'un ouvrage et par l'organisation de colloques qui rassemblent acteurs et chercheurs. Le groupe de travail **Coop Agent** coopère avec d'autres chercheurs notamment issus de l'Université Paris-Est Créteil, et la commission de recherche de Coopaname organise depuis 2015 des « *apéritifs de recherche* » afin de transmettre les savoirs et d'impliquer tous les acteurs dans la recherche. Il a aussi été décidé de créer un pôle Recherche et développement pour les activités entrepreneuriales de la coopérative.

La recherche-action « *revenus et temps de travail* » est menée par **Antonella Persani**, Marie-Christine Bureau et Sébastien Broca, avec le soutien de **Matthieu Rossignol**, stagiaire chargé des traitements statistiques. Elle fait suite à une recherche-action qualitative antérieure menée sur la mutuelle de travail, et la complète. La rencontre entre les chercheurs et la coopérative a eu lieu lors d'une conférence qui a notamment suscité l'intérêt d'**Antonella Persani** pour les activités de Coopaname et d'Oxalis, ce qui s'est concrétisé par la mise en place de deux recherches-action. Ces chercheurs sont invités à chaque événement de la coopérative et sont pour ainsi dire parties prenantes de son projet.

Ce projet a démarré en septembre 2014 et vise à mieux comprendre la situation économique des entrepreneurs-salariés : chacun développe une activité particulière dans la coopérative, ce qui dégage un chiffre d'affaires transformé en salaires. Le montant moyen de ces salaires est assez faible (800 euros par mois), et un questionnaire a été conçu notamment pour connaître les éventuels autres moyens de subsistance des coopérateurs. Ce questionnaire a été co-construit à travers des réunions de travail mensuelles ouvertes à l'ensemble des entrepreneurs des deux coopératives intervenant réciproquement à Paris et sur l'ensemble du territoire français. Ce travail a été assez difficile, car il a fallu comprendre comment chacun travaille dans les deux coopératives dont les cultures et les pratiques diffèrent, et les chercheurs ont dû reporter la date initialement prévue pour l'enquête.

Les réunions n'ont donc pas uniquement porté sur le questionnaire, et ont été très instructives à la fois pour les chercheurs et pour les acteurs. Finalement, un document comprenant une centaine de questions a été adopté et adressé à près de 900 personnes, dont environ 250 ont répondu, ce qui est assez satisfaisant compte tenu du caractère exigeant du questionnaire.

L'idée de la thèse de Justine Ballon a émergé après qu'elle a effectué un Master 2 en Ressources humaines et apprentissage à Coopaname, ce qui a été l'occasion de découvrir une modalité nouvelle pour appréhender la recherche à travers la recherche-action. Après avoir proposé à la coopérative la démarche d'une thèse en CIFRE, le projet de recherche a été co-construit autour de trois terrains d'étude : Oxalis, Artenréel et Coopaname, en raison notamment de leur volonté de s'impliquer dans cette recherche, qui est centrée sur le modèle économique de ces coopératives. La thèse vise à caractériser le modèle économique des CAE à travers un certain nombre de questions initiales : en quoi les CAE représentent-elles un modèle alternatif pour les zones grises de l'emploi ? Dans quelle mesure l'organisation des relations de travail dans les CAE sont-elles fondées sur l'autonomie, la coopération, l'échange et les prestations communes ? Comment appréhender les mécanismes de solidarité à travers la mutualisation de moyens et la démocratie, et la contribution à la création de richesses monétaires et non monétaires, qui instituent un nouveau type de modèle d'entreprise ? Les caractéristiques du modèle économique des CAE seront identifiées à partir de la notion de modèle productif déployée par Boyer et Freyssenet (2005).

Le travail de recherche est pluridisciplinaire et fait appel, au-delà du savoir économique, à des notions de droit et de sociologie. Ce travail qualitatif est délibérément pragmatique, ce qui se manifeste notamment à travers la co-construction du processus de recherche-action à partir de l'expérience et de l'expérimentation. Il fait appel à des observations participantes et à des entretiens semi-dirigés, ainsi qu'à la pratique de l'autobiographie raisonnée développée par Desroche (1985). Des groupes de travail seront mis en place d'abord dans chaque coopérative,

puis en mêlant des acteurs venant de chacune d'entre elles, afin d'effectuer des restitutions aux acteurs après chaque temps de conceptualisation. L'un des enjeux de la thèse réside dans l'objectivation participante du travail de recherche fondée notamment sur les carnets de terrain.

La formule CIFRE apparaît très adapté pour développer une recherche-action, mais présente à l'expérience un certain nombre de limites. Le fait que Justine Ballon soit salariée de Coopaname induit une dépendance économique et professionnelle vis-à-vis de l'un des objets d'étude et ne simplifie pas son positionnement vis-à-vis de la structure. Alors que le travail de recherche se déroule sur le temps long, l'organisation du travail sur le questionnaire a absorbé beaucoup de temps, tout comme d'autres tâches demandées par la coopérative.

Ce travail rencontre d'autres limites. Le lien fort entre les chercheurs et les acteurs suppose le respect d'un espace de confidentialité indispensable à la construction de la confiance avant le partage des informations. Il est aussi important de clarifier les enjeux de la recherche pour chaque partie, afin d'éviter qu'un certain nombre d'attentes restent mal ou non formulées, ce qui peut mettre à mal la recherche, tout comme le décalage entre les temporalités. Le choix du vocabulaire est aussi un point très important afin de permettre la compréhension mutuelle des acteurs en présence, qu'il s'agisse de termes techniques propres à l'activité professionnelle ou de termes théoriques peu concrets, qui peuvent créer des sentiments d'infériorité. Un autre des enjeux consiste dans le fait que la recherche-action peut bouleverser les manières de faire des acteurs, puisqu'un certain nombre d'éléments sont mis à jour : des dysfonctionnements peuvent ainsi être observés à la fois dans le travail du chercheur et dans l'activité des acteurs, ce qui peut engendrer des tensions qu'il faut immédiatement identifier et conceptualiser pour enrichir le travail de recherche. Enfin, il convient encore de valoriser ce type de travaux de recherche, qui demeure marginaux et dont la validité des preuves reste mal reconnues.

La recherche-action s'inscrit dans une vision transformatrice de la société du fait de l'apprentissage croisé des acteurs et des chercheurs. Elle suppose que le chercheur accepte de ne pas maîtriser la totalité du processus de recherche, tout comme la difficulté à appréhender les résultats : cette difficulté s'est par exemple manifestée lors de la restitution du traitement des questionnaires, qui a donné lieu à des problématiques non envisagées au départ. La recherche-action propose aux acteurs un regard critique et une distanciation vis-à-vis de leur travail. La transmission de connaissances est aussi un point délicat, mais peut être appréhendée à travers une logique de don-contre-don réciproque de savoirs. Finalement, la méthodologie de la recherche-action à la fois formatrice et transformatrice, en mettant en jeu des mécanismes de capacitation et d'*empowerment* qui nourrissent la démocratie et la réflexion sur les structures étudiées.

**Mathilde Soyer**, docteure en sociologie de l'environnement, post-doctorante, Ecole des Ponts ParisTech, Laboratoire Eau Environnement et Système Urbains (LEESU), a réalisé sa thèse de 2009 à 2013 sur « *La solidité de l'expertise : prudence de l'innovation – chercheurs et praticiens dans les observatoires d'hydrologie urbaine* », qui a étudié les relations entre chercheurs en science dure et agents des collectivités chargés de l'eau et de l'assainissement en Île-de-France, à Lyon et à Nantes. Mathilde Soyer a aussi été directrice de l'association ARCEAU Île-de-France, qui travaille pour que les acteurs opérationnels s'approprient les résultats de la recherche.

Le travail de thèse a été financé par l'ANR et a porté sur l'innovation dans la gestion des eaux pluviales en milieu urbain, question technique dont Mathilde Soyer ignorait tout au départ. Sur le terrain, l'action publique a besoin d'expertise pour prévenir les inondations provoquées par les débordements de réseau en cas de fortes précipitations (effet qui est accentué par l'imperméabilisation des villes) et pour connaître la pollution des eaux pluviales urbaines, afin de savoir s'il est possible au nom de les rejeter dans les milieux naturels. Depuis une trentaine d'années, ou plus récemment, des services d'assainissement et des organismes de

recherche collaborent dans des observatoires d'hydrologie urbaine en région parisienne, à Lyon et à Nantes. La thèse visait à en écrire l'histoire de ces collaborations et à en retracer l'évolution, tout en s'interrogeant sur l'incitation éventuelle en faveur de l'innovation dans les politiques locales. Celles-ci consistent à revenir sur le paradigme actuel de gestion des eaux pluviales en s'efforçant de stocker et d'infiltrer les eaux là où elles tombent grâce à des squares inondables, des toitures végétalisées, etc., ce qui suppose des innovations techniques et organisationnelles.

Mathilde Soyer a travaillé au sein du LEESU auprès d'hydrologues urbains, ce qui lui a permis de s'immerger dans le terrain et de tester en permanence ses hypothèses. La demande des observatoires était forte, car ils souhaitaient disposer d'une description de la communauté scientifique et technique qui s'est constitué progressivement. Cette proximité a en revanche posé problème pour prendre la nécessaire distance critique par rapport à l'objet d'étude, et les observatoires s'attendaient quant à eux à l'écriture d'une histoire valorisante en termes d'action publique. Il a donc été parfois difficile de s'approprier pleinement l'objet d'étude, et ce terrain initial a pu être complété par des rencontres avec la collectivité de Rennes, dont les politiques sont assez innovantes malgré l'absence de coopération scientifique : ce contrepoint permettait de disposer d'un autre modèle d'action publique.

Les coopérations entre collectivités et scientifiques s'institutionnalisent progressivement après des prises de contact au départ informelles avec ces derniers à la fin des années 1970, par exemple pour concevoir des dispositifs méthodologiques ou pour interpréter des données sur la qualité de l'eau. Des programmes de recherche pluriannuels ont par la suite été construits dans le cadre de programmes de recherche-action pouvant atteindre des durées de dix ans. C'est à cette occasion que la confiance s'est mise en place à Paris et à Lyon, alors qu'une certaine défiance est encore de mise à Nantes, où ces collaborations sont plus récentes. Ces collaborations reposent avant tout sur un dialogue intellectuel auxquelles les collectivités sont attachées en raison du recul et de l'anticipation qu'il apporte aux praticiens, même s'il est parfois difficile d'objectiver les résultats de recherche.

A certains égards, mettre en place une science utile apparaît en partie utopique, du moins dans le domaine de l'hydrologie urbaine. Les ingénieurs et techniciens ont été au fil du temps de plus en plus soucieux de prendre en compte la dynamique scientifique ; cependant, une certaine tension apparaît progressivement entre la dynamique académique et l'action publique, puisque les chercheurs souhaitent publier des articles très précis alors que les collectivités ont besoin de solutions pragmatiques. Les scientifiques sont réticents à la prise de risques et souhaitent consolider leurs travaux, par exemple en matière de pollution liée à l'infiltration des eaux, ce qui peut exiger des décennies. Ils éprouvent des réticences à jouer un rôle d'experts afin de ne pas se discréditer sur le plan académique. En outre, les collectivités ont du mal à s'approprier les résultats des travaux de recherche auxquelles elles ont contribué malgré l'organisation de séminaires de valorisation en raison de difficultés de langage : il reste ainsi difficile de traduire des résultats scientifiques en enjeux d'action publique.

Les connaissances en sciences humaines montrent que les innovateurs sont toujours des déviants au sein des cinq collectivités étudiées, qu'elles soient ou non dotées d'observatoires. Ainsi, l'embauche d'un urbaniste, d'un écologue ou d'un géographe dans les services d'assainissement modifie l'approche des problèmes à traiter. Les observatoires sont quant à eux des lieux d'excellence de l'expertise, mais la constitution progressive de collectifs débouche sur un certain conformisme de l'analyse des situations affrontées et des solutions préconisées, qui restent le plus souvent très techniques.

Le travail de thèse a permis de mettre en évidence deux modèles d'innovation :

- Ce modèle a été qualifié de précautionneux dans les collectivités avec observatoire, où

les scientifiques apportent aux services une forme d'esprit critique assez radicale. Ainsi, une collectivité du Val-de-Marne s'est interrogée sur l'installation de cuves de rétention d'eaux pluviales chez les usagers à travers un système de subventionnement, mais les scientifiques ont souligné que ces cuves en plastique pouvaient peut-être introduire des polluants, et qu'il faudrait mener des études complémentaires. Le programme a donc été mis en suspens en attendant d'en savoir plus. La rationalité scientifique peut donc inhiber l'action publique dans un certain nombre de situations. Dans ce cas, la fonction politique est mise à distance par des lieux d'expertise très spécialisés où les élus peinent à trouver leur place ;

- Dans le deuxième cas, le modèle a été qualifié comme plus radical et plus risqué. Dans ces villes de plus petite taille, en l'absence d'observatoire, la part des techniciens est plus élevée (par rapport à celle ingénieurs) dans les services. L'approche est plus fonctionnelle et fait souvent appel au bon sens et à l'observation directe. Les solutions locales sont bricolées sur-mesure, sans volonté de les exporter hors de territoire, mais avec un fort attachement aux dispositifs élaborés localement. Les agents sont soutenus par les élus dans les prises de risques qu'ils assument explicitement.

Le travail critique de recherche fait finalement ressortir que la logique d'expertise propre aux observatoires tend à une certaine dépolitisation, car ces lieux ne comportent ni élu ni représentant des usagers, ce qui implique une teneur très technique et scientifique des échanges. Par ailleurs, il ressort que les collaborations doivent beaucoup aux « *marginiaux sécants* » au sens de Crozier et Friedberg, c'est-à-dire à des personnes présentes dans les collectivités et qui possèdent à la fois une culture scientifique et opérationnelle. D'anciens chercheurs du LEESU peuvent ainsi devenir directeurs de services d'assainissement : c'est notamment le cas à Lyon, où la collectivité a favorisé la pratique des thèses CIFRE pour produire ces marginaux-sécants. Certains acteurs opérationnels de Seine-Saint-Denis s'intéressent désormais au recrutement de profils différents que ceux auxquels ils font classiquement appel.

Les sciences humaines permettent de dégager les routines de travail et d'apporter des éléments pour que les acteurs puissent prendre du recul sur leur quotidien. Certains acteurs ont reconnu que la recherche avait permis de formaliser certaines de leurs intuitions, telles que les problèmes posés par l'absence d'élu et d'utilisateur dans les observatoires ; pour autant, si certains sont convaincus que leur présence permettrait de bénéficier d'un réel soutien politique, d'autres craignent qu'elle déstabilise l'équilibre atteint par les communautés de travail mises en place. Par ailleurs, les observatoires participent réellement à l'amélioration des connaissances scientifiques, mais constituent des lieux particulièrement technocratiques peu propices à la transparence de l'action publique et des prises de décision. Ils permettent enfin aux opérationnels de s'approprier une histoire singulière propres aux territoires.

Bien souvent, il est renvoyé aux chercheurs en sciences humaines que leurs résultats sont souvent décevants. En fait, leur travail consiste finalement, selon Frédéric Lordon, « *à parler de choses communes avec une langue commune* », ce qui laisse entendre que n'importe qui peut les pratiquer. Mathilde Soyez a souvent eu l'impression d'être accueillie comme une journaliste qui aurait rédigé une bonne synthèse à partir de ses notes de terrain, alors que les méthodologies à l'œuvre sont plus complexes. En revanche, les logiques d'action relevées par les recherches en sciences humaines peuvent être rendus accessibles à tous types d'acteurs, ce qui est une force – et un exercice de réflexivité très agréable pour le chercheur –, en partant du principe que savoir, pour les acteurs, devient pouvoir. Par ailleurs, les acteurs de terrain ont souvent l'impression que le travail du chercheur est seulement rendu à moitié en l'absence de préconisations de sa part, ce qui crée des incompréhensions et des frustrations. Le travail des chercheurs revient souvent à déplacer les problèmes en les reformulant : ainsi, l'innovation peut au départ être perçue comme un problème technique, alors que le travail de la thèse montre qu'il est avant tout un problème de ressources humaines : il concerne alors d'autres

acteurs que les hydrologues urbains, ce qui est un résultat déstabilisant de la recherche.

En outre, les chercheurs en sciences humaines sont souvent attendus dans un rôle de médiateurs vis-à-vis des usagers ou des élus, mais leur rôle ne consiste qu'à mettre en lumière les modes de réflexion des différentes parties en cause, et non à apporter des jugements moraux ou politiques sur l'action qui serait pertinente.

Fort du constat de la difficulté à transmettre les résultats de la recherche aux acteurs de terrain, l'association ARCEAU a pour ambition d'être une structure professionnelle pour la médiation et la valorisation des travaux de recherche menés sur l'eau dans la ville en Île-de-France, tout en menant une réflexion et une mise en réseau sur cette thématique avec les scientifiques, les élus et les acteurs opérationnels. Elle s'appuie pour cela sur des groupes de travail comprenant des chercheurs et des praticiens, sur un site Internet et sur des séminaires.

L'expérience d'ARCEAU montre qu'il reste à préciser ce qui est entendu sous le terme de valorisation, qui ne se limite pas à la diffusion des connaissances grâce à des formats adaptés. Au-delà d'une démarche de vulgarisation, il faut aussi travailler en faveur de l'appropriation des savoirs, peut-être à travers des formations ou des formats en groupes restreints. Une révolution méthodologique reste donc à mettre en œuvre, ce qui constitue une perspective très motivante. Il faudrait également s'avancer vers la création d'un expert collectif, car les chercheurs refusent de se prononcer sur les projets d'actions publiques, alors que les opérationnels ne sont pas certains de saisir l'ensemble d'un travail de thèse, par exemple, et ne souhaitent pas non plus trancher. La mise en place d'une démarche conjointe pourrait dans ce contexte permettre d'assumer collectivement des prises de position qui semblent les plus solides et qui peuvent être assumées compte tenu du contexte d'incertitude scientifique.

Enfin, la structuration actuelle du champ de la recherche ne permet pas de produire des chercheurs engagés – ce qui reviendrait à assumer une posture d'expert. Cette difficulté provient de plusieurs éléments. La spécialisation croissante des travaux scientifiques s'oppose à la construction de visions d'ensemble des problèmes opérationnels. Par ailleurs, les sciences humaines sont amenées à adopter des bricolages méthodologiques : Mathilde Soyer en a éprouvé la nécessité afin de saturer la lecture de son objet d'étude à l'attention des acteurs opérationnels, en recourant à la sociologie de l'action publique, à la sociologie des sciences, à la géographie, à l'histoire, etc. Cette multiplicité des boîtes à outils conceptuelles s'oppose cependant à la logique académique. Il en va de même du système d'évaluation de la recherche, qui amène à perdre du temps pour publier dans les revues les mieux classées, ce qui s'oppose au travail de terrain et au travail en direction des acteurs opérationnels, qui n'est pas valorisé. Dans ces conditions, la posture du chercheur engagé s'avère presque impossible à tenir.

### *Echanges avec la salle*

**Catherine Carré**, géographe, Université Paris I, Ladyss, association ARCEAU, indique que la construction du commun n'est pas immédiate. Il ne dépend pas que du partage d'une langue commune, mais surtout du travail qui a pu être engagé collectivement et qui permet de créer un espace d'intéressement et des points de diagnostic mutualisés, c'est-à-dire un projet construit en commun.

**Mathilde Soyer** convient de ce fait. Il est aussi indispensable de réduire les asymétries entre les chercheurs et les acteurs opérationnels pour construire des expertises collectives, y compris dans certains des groupes de travail d'ARCEAU. Car bien souvent, ce sont les chercheurs qui apportent leurs modes de problématisation. A l'inverse, les questions des opérationnels sont rarement le point de départ des débats, et ceux-ci, de façon générale, ne parviennent pas à s'exprimer spontanément.



**Thomas Lamarche**, économiste, Ladyss, souligne l'attention à accorder au fait qu'en dehors de ses résultats, la recherche est un processus, ce qu'illustrent bien les deux exposés ci-dessous. Dans le premier cas, la recherche se pose dans le cadre de la concurrence académique, ce qui construit des logiques d'expertise, donc de prise de distance. Nombre de chercheurs considèrent que le processus est au moins aussi important que les résultats de la recherche. Ceci rejoint la recherche-action au sens de Desroches, qui repose sur des organisations vivantes en situation de réflexivité permanente. Les chercheurs doivent réfléchir à la façon de produire le savoir, car cela modifie le savoir produit. Le plus souvent, les articles rédigés ne seront lus que par quelques lecteurs des revues les mieux considérées par la communauté scientifique, ce qui suppose une configuration de savoir *mainstream* dans une perspective dominante et de division du travail. Au contraire, les deux expériences relatées mettent en question la division du travail scientifique, en interrogeant les sources, l'élaboration et la destination des savoirs : cette perspective est plus exigeante, et il est difficile de répondre aux deux logiques à la fois, ce qui est une tentation fréquente.

**Etienne Grésillon**, géographe, Ladyss, rappelle que Michel de Certeau distingue bien l'expertise de la science, puisque l'expert intervient dans le champ de la décision. Dans les deux cas ci-dessus, les gestionnaires d'activité ont-ils souhaité que les chercheuses interviennent dans le processus de décision ? Comment se positionner par rapport à ce souhait éventuel ?

**Mathilde Soyer** explique qu'en l'occurrence, les acteurs en cause ne lui ont pas demandé d'intervenir sur un mode prescriptif. Ceci apparaît comme une limite de la démarche, et laisse entendre que les travaux de recherche ne sont pas suffisamment attendus ou qu'ils sont mal diffusés. Cette difficulté questionne les moyens à employer pour que ces travaux sortent du cercle académique et rencontrent les responsables décisionnels des collectivités.

**Justine Ballon** a suivi un apprentissage chez Coopaname, et sa situation est donc très différente. Bien qu'il s'agisse déjà d'une position d'étudiante, il lui a donc fallu, au contraire, s'extraire de sa position antérieure, notamment vis-à-vis des collègues qui la sollicitent au titre de son ancienne posture. Il a fallu plusieurs mois pour que son positionnement en tant que thésarde en CIFRE se précise, y compris au regard des codirecteurs généraux de la structure, et il faut encore justifier régulièrement cette posture, ce d'autant plus que le degré de priorité à accorder à la recherche fait l'objet de contradictions au sein de la coopérative. Le fait que Justine Ballon soit membre de la commission de recherche et qu'elle travaille auprès des chercheurs qui mènent l'étude sur les revenus des coopérateurs permet toutefois d'asseoir sa posture dans le cadre du processus de recherche-action.

**Aline Brochot**, CNRS-Ladyss, estime que la posture de l'expertise permet au chercheur de se désengager des contradictions du terrain et des suggestions portées par le monde politique et par certains organismes techniques. Il n'est donc pas certain qu'il existe une équivalence entre une recherche dite engagée et une activité d'expertise consécutive à cette recherche. En revanche, il est certain que le travail des chercheurs engendre de nombreuses frustrations en raison de la position d'expert, alors que les acteurs souhaitent obtenir des conseils et des préconisations.

**Mathilde Soyer** précise que bien souvent, les chercheurs affirment qu'ils ne peuvent pas se prononcer au nom de la science, alors qu'ils pourraient peut-être au moins faire état des positions les moins incertaines possible. Il est possible de considérer qu'un chercheur se transforme en expert dès lors qu'il procure un savoir utile pour l'action à partir de son bagage scientifique. Mais il semble très compliqué de soutenir les deux postures à la fois.

**Anne-Marie Laverdin**, ingénieur de recherche, note que le savoir scientifique, le savoir d'expert et le savoir de sens commun coexistent nécessairement. Il faut sans doute tenir compte de la question des représentations sociales des groupes en présence sur les objets

abordés, notamment étudiés par Moscovici, avant de s'exprimer en tant que scientifique ou expert. Par définition, ces représentations contrastées sont source de polémiques. De multiples recherches ont étudié la question de la production d'un consensus en situation de recherche-action, qui est aussi une question de pouvoir et d'appropriation des savoirs. Le rôle des représentations sociales a-t-il été objectivé dans le cadre des travaux présentés ci-dessus, afin de les restituer et de créer ainsi les conditions de la création d'un consensus ?

**Mathilde Soyer** explique que la question est notamment de savoir si la souplesse des identités professionnelles et des représentations qui y sont associées est possible. L'observation de ces positionnements a été faite notamment dans le cadre des groupes de travail d'ARCEAU, mais la restitution n'en a pas été proposée aux acteurs impliqués. Il pourrait être très utile de faire prendre conscience de ces positionnements.

## TABLE-RONDE

---

**Etienne Gréillon** déclare qu'après un premier temps consacré à l'expérience de chercheurs, cette table-ronde est destinée à prendre connaissance du point de vue de quatre acteurs qui ont expérimenté des relations de types différents avec la recherche, dans le cadre de thématiques variées. Après un premier tour de table permettant d'aborder les aspects satisfaisants des projets menés tout comme les difficultés et les tensions rencontrées, deux types de questions seront abordées :

- Qu'est-il attendu des chercheurs et de la recherche ? Permettent-ils de légitimer des projets, d'élargir des questionnements, d'externaliser certains travaux ?
- Quelle est la vision de la recherche et des chercheurs par les acteurs ? S'agit-il de médiateurs ? Le positionnement critique est-elle dérangeant ?

**Fabienne Giboudeaux**, photographe, ancienne adjointe au maire de Paris chargée des Espaces verts et à la biodiversité, ancienne adjointe à l'urbanisme de la mairie du XX<sup>e</sup> arrondissement, titulaire d'un master 2 d'urbanisme et d'aménagement, chargée de mission Ville intelligente et durable à la Ville de Paris, rapporte avoir travaillé en tant que photographe auprès du CNRS avec le souci de modifier l'image des femmes dans les sciences dures. Elle s'est ainsi immergée durant toute une période dans les laboratoires de mathématiques, de physique et de chimie, ce qui a été un premier contact avec le milieu de la recherche.

Durant le mandat de 2001 à 2008 assumé à la mairie du XX<sup>e</sup> arrondissement de Paris, les contacts avec les chercheurs ont été très limités, car ces derniers s'adressent plutôt directement à la mairie de Paris. Les contacts ont en revanche été fréquents avec les écoles d'architecture. Le mandat 2008-2014 d'adjointe au maire de Paris chargée des Espaces verts et à la biodiversité a quant à lui été l'occasion de multiples contacts avec des chercheurs qui s'intéressaient au territoire parisien, notamment à travers le programme ANR Trames vertes urbaines né de la volonté de Nathalie Blanc et de Philippe Clergeau, et qui a été l'occasion de collaborer avec le Ladyss. Dans ce cadre, plusieurs restitutions ont été assurées par les chercheurs afin qu'ils échangent avec les agents du service des Espaces verts et de l'Environnement, ce qui s'est avéré plutôt positif.

Par ailleurs, lors du lancement de l'Observatoire de la biodiversité, des groupes de travail associant services de la ville, associations et chercheurs ont été mis en place sur des questions de biodiversité urbaine, ce qui a débouché sur la rédaction d'un Livre blanc établissant un diagnostic commun des territoires. Ces travaux ont été l'occasion de rendre visible le travail des chercheurs. L'Observatoire a pour objectif de mettre en commun et de diffuser les connaissances, mais la première réunion avec les chercheurs qui pouvaient être concernés n'a pas été simple, certains d'entre eux éprouvant des difficultés à exposer leurs travaux. Malgré

ces difficultés, l'Observatoire a néanmoins permis cette rencontre et fonctionne désormais de façon très satisfaisante.

Depuis 2008, la Ville de Paris a financé de nombreux projets de recherche dans le cadre de Paris 2030 et elle accueille de nombreux étudiants en CIFRE. Cependant, l'intérêt des élus et des directions pour les travaux menés au titre de Paris 2030 est faible, alors que la plupart des sujets de recherche concernent les politiques publiques de la Ville. Il faut donc définir des modalités adaptées pour mieux valoriser ces travaux en suscitant la rencontre des chercheurs et des services concernés, ce qui fait l'objet d'une réflexion en cours. La question en cause n'est pas véritablement celle de la compatibilité du temps des mandats et des projets politiques avec celui de la recherche, car de nombreux projets se déploient sur le long terme, mais celle de l'accélération du quotidien. Chacun a de plus en plus de tâches à assumer dans un temps qui se réduit, et de nombreuses réponses doivent être adressées immédiatement par la Ville, ce qui n'est pas compatible avec le temps nécessaire à la réflexion collective, y compris avec les chercheurs.

**Yvan Grimaldi**, travailleur social, Directeur de l'Institut régional du travail social de Montrouge, ancien directeur du pôle Insertion de l'association Aurore, rappelle que les liens anciens entre les travailleurs sociaux et les chercheurs ont toujours été troubles, émaillés de rapprochements et de prises de distance. Les travailleurs sociaux ont souvent eu l'impression que les savoirs professionnels ne sont pas valorisés par la recherche et qu'ils leur échappent lorsqu'ils sont formalisés par la recherche. Cette relation d'amour et de rejet apparaît réciproque, ce d'autant plus que le travail social a été inféodé à d'autres savoirs de façon chronique : psychanalyse, puis psychologie, sociologie, sciences de gestion... Cela qui donne le sentiment que ces savoirs ne parlent pas réellement de ce qu'est le travail social. Comme l'expriment les codirecteurs de Coopaname, « *on écrit beaucoup sur ce que l'on fait, mais l'on n'écrit rien sur ce que nous sommes* », et c'est cette approche que les travailleurs sociaux essaient à présent de rectifier.

Aurore est une grande association parisienne partenaire au long cours de la mairie de Paris et proche du Parti socialiste, et a été retenue pour encadrer le « carré des biffins » qui se réunit dans la rue autour de la Porte de Montmartre. Les biffins vendent des objets de récupération, et l'association des Chibanis, organisée par des Maghrébins, a combattu pendant des années la répression policière : en effet, de très fortes amendes leur étaient souvent infligées après confiscation des objets mis en vente. Avec l'association **Sauve qui peut**, la lutte des Chibanis a débouché en 2008 sur le vote par le Conseil de Paris d'un financement pour la création d'un marché protégé. L'association Aurore a alors été choisie pour encadrer ce marché sur fond de répression par l'extrême-droite locale et d'affrontements avec l'extrême-gauche, la situation étant au départ difficile à appréhender. Emmaüs avait aussi été contacté, mais a décliné l'invitation en raison de ce climat de tension.

Au bout de deux ans, dans le contexte de répression policière, de racket et d'un « capitalisme aux pieds nus » qui se traduit notamment par des intimidations permettant d'obtenir la marchandise à vil prix, Aurore a commencé à bien connaître les logiques à l'œuvre sur ce marché qui se tient en même temps que le marché aux puces de Clignancourt, donc du samedi au lundi, et les travailleurs sociaux étaient désormais présents sur le terrain pour résoudre les problèmes d'accès au droit. Même si Aurore s'est efforcé d'apporter un minimum de règles éthiques dans le métier, il était difficile de devenir légitimes vis-à-vis des vendeurs, des habitants du quartier et des responsables politiques peu satisfaits des résultats obtenus – alors que sur le terrain, il est en pratique presque impossible d'insérer des octogénaires en grande difficulté sociale.

En 2011, cette quête perpétuelle de légitimation a rencontré un appel d'offres de la Mission d'information sur la pauvreté et l'exclusion sociale de la région Île-de-France (MIPES), alors qu'Aurore n'avait jusqu'ici mené aucun travail de recherche. L'association a alors recherché

des laboratoires et des chercheurs, dont certains avaient déjà travaillé sur la biffe. Elle s'est aperçue de l'existence de craintes d'instrumentalisation politique et du fait que le temps prévu pour la recherche pouvait sembler trop court. L'association a alors fait appel à un éducateur spécialisé, également anthropologue, et à un sociologue spécialisé sur les cultures urbaines, et a recruté un géographe et un cartographe pour construire une étude sur la cartographie de la biffe en Île-de-France ainsi qu'une étude sociologique qualitative sur la vie des biffins.

Le rythme de travail des chercheurs a été plus lent que le prévoyait la commande, et les deux lots ont finalement été rendus en un an environ et non pas six mois, ce qui a créé des difficultés. Durant les réunions du comité de pilotage, des quipropos sont apparus vis-à-vis de la MIPES, qui attendait des travaux pragmatiques et utilisables rapidement, ce qui cadrerait mal avec la démarche des chercheurs. De plus, ces derniers ont trouvé peu de biffins travaillant à l'échelle régionale : si environ un tiers des personnes interrogées habitent en banlieue, l'activité de vente se concentre à Paris. Par ailleurs, en 2011, la répression de la part de forains et d'autres marchands s'est avérée importante, ce que la MIPES n'avait pas anticipé. Et la MIPES a finalement pris acte des travaux menés par le sociologue sur l'écosystème régional de la biffe, sans que les résultats obtenus ne semblent avoir été utilisés.

Pour autant, cette étude a permis à Aurore de donner de la visibilité à la biffe et à relancer un travail de terrain qui commençait à s'essouffler. **Luc Basin** a quant à lui donné une suite à ses travaux à travers la création du groupe de travail « **Rue marchande** », qui associe artistes, acteurs opérationnels et biffins pour promouvoir un futur statut pour cette activité, qui a obtenu une première reconnaissance officielle. Ce combat s'annonce cependant difficile malgré les pétitions de principe en faveur de l'écologie, de la démocratie participative et de l'*empowerment*. L'enquête menée révèle la difficulté à progresser en termes d'action collective concrète. De la même façon, les démarches actuelles d'*empowerment* reviennent en quelque sorte à former des menuisiers sans jamais les amener jusqu'à la menuiserie.

**Jean-Christophe Lipovac**, conseiller technique Développement durable et Ville en transition de Grande-Synthe, explique que la notion de ville en transition se réfère au mouvement engagé par Rob Hopkins, qui emporte à la fois une notion de transformation écologique, sociale et économique. Située à proximité de Dunkerque, Grande-Synthe compte 21 000 habitants et est née de l'industrie, notamment de la sidérurgie. La commune reste aujourd'hui dépendante de ses retombées économiques, mais aussi de ses impacts environnementaux très importants, alors que le déclin de l'activité industrielle produit un chômage de masse et affecte l'attractivité du territoire, tandis qu'environ 30 % de la population de Grande-Synthe vit sous le seuil de pauvreté. Pour toutes ces raisons, la Ville de Grande-Synthe promeut un nouveau modèle de développement plus équitable et plus écologique.

La relation entre recherche et travail de terrain dépend beaucoup de la posture des chercheurs et des décideurs politiques et économiques locaux. Pour une ville qui souhaite devenir un laboratoire du développement durable, le partenariat avec la recherche est indispensable : cela se traduit par une très lente institutionnalisation de cette collaboration. La Ville tire parti des appels à projets de recherche émis par les collectivités du Nord-Pas-de-Calais pour la mise en place de projets sur des périodes assez courtes – deux à trois ans en général –, mais qui permettent de nouer des partenariats avec les acteurs de la recherche.

Le travail de long terme de Grande-Synthe pour rouvrir son territoire à la nature a été reconnu par le fait qu'elle a été désignée comme première Capitale française de la biodiversité, et la volonté d'aller plus loin en ce sens a motivé des travaux de recherche, notamment sur le développement des corridors écologiques et sur leur traduction en termes de gestion et d'aménagement à l'échelle de la ville et de la communauté urbaine de Dunkerque. Grande-Synthe travaille actuellement avec ATEMIS et le CERDD sur son modèle économique local, en s'appuyant notamment sur les paradigmes de l'économie des fonctionnalités et de l'économie circulaire. Le CERDD est un Groupement d'intérêt public Etat-Région assez

original, puisque des collectivités locales, des entreprises et des associations participent aussi à sa gouvernance. Il n'est pas un centre de documentation, mais se veut une plateforme de travail en réseau à l'échelle régionale, afin de mettre les collectivités locales en relation dans une logique de décloisonnement, afin qu'entreprises, associations, collectivités et chercheurs travaillent ensemble.

Le CERDD s'efforce ainsi de créer du lien entre acteurs de la recherche et acteurs de terrain. Il a travaillé pendant de longues années avec la CCI de Lille Métropole sur la question de modèles d'entreprise plus responsables et de modèles de développement territoriaux plus durables, et s'est rendu compte dans un contexte de fort renouvellement urbain que la clé d'entrée la plus pertinente pour la mise en place de la ville durable n'est pas seulement technique, mais aussi sociale, ce qui conduit à réfléchir aux nouveaux modes de vie à adopter dans ces villes. La réflexion menée avec la CCI s'est interrogée sur la façon dont la ville durable pouvait être un levier pour faciliter l'émergence d'un nouveau modèle économique.

Un appel d'offres a alors été lancé sur cette question, mais il n'a pas été possible de trouver un consultant porteur de l'expertise qui était recherchée. ATEMIS, qui se définit comme un laboratoire d'intervention et de recherche, a porté le corpus théorique et la réflexion sur le cadre d'action adapté en termes d'évolution des politiques publiques. ATEMIS regroupe à la fois un réseau de chercheurs non rattachés à des laboratoires et un réseau de consultants. Son intervention a débouché sur la création d'un espace de dialogue et de coopération entre tous les acteurs qui interviennent sur le champ de la ville, autour des mots d'ordre de la pluridisciplinarité et de la rencontre des regards des professionnels et des chercheurs.

Le groupe de réflexion et d'action mis en place comprenait au départ Christian du Tertre, économiste, sociologue et prospectiviste, et s'est notamment enrichi du regard de juristes. Le séminaire de lancement des travaux a permis de définir un cadre partagé sur le nouveau modèle de développement à définir en fonction des enjeux de durabilité et de clarifier les enjeux perçus par les acteurs. Cette démarche de co-construction a incité les chercheurs d'ATEMIS à la souplesse nécessaire pour apporter les éléments de réponse qui ont émergé progressivement. Des groupes de travail thématiques ont été articulés au séminaire pour apporter analyses et retours d'expérience.

Finalement, le processus est apparu comme un élément très intéressant de la démarche. En termes de résultats, le CERDD a veillé à ce que les élus puissent disposer d'un cadre de référence technique pour penser les liens entre le territoire, les acteurs publics et les acteurs économiques. Ce cadre de questionnement est apparu comme indispensable, puisque le développement durable questionne le sens de l'action, mais aussi ses finalités et ses modalités. Il faut donc aller au-delà des références conceptuelles et disposer d'outils d'aide à la décision et de mise en œuvre des politiques publiques.

**Odile Loison**, Directrice de la station forestière de Fontainebleau-Avon de l'Université Paris-Diderot, rapporte que la station forestière de Fontainebleau-Avon est un campus universitaire, mais aussi une plateforme dédiée à la formation de terrain et à la recherche sur la forêt de Fontainebleau. Son originalité consiste dans le fait qu'elle n'est pas tournée vers une discipline mais vers un terrain d'étude précis. En termes de recherche, la station entend être une interface entre le gestionnaire – l'ONF, essentiellement – et des chercheurs intéressés par ce terrain d'étude. Il est apparu que le gestionnaire rencontre des problèmes multiples, mais qu'il ne sait pas toujours les traduire en termes de projet recherche et identifier les acteurs pertinents dans le monde de la recherche, et qu'il lui est parfois difficile de prendre connaissance des travaux déjà menés. En vis-à-vis, les chercheurs ont besoin de l'accès à leur terrain de recherche, mais ne disposent pas toujours des contacts avec les acteurs locaux.

La station a donc pour projet de jouer ce rôle d'interface ou de « maillon manquant », dans une optique pluridisciplinaire consacrée à un même terrain d'étude. Cela se traduit par un

travail d'animation effectué en amont afin de connaître les équipes de recherche et leurs problématiques, ce qui n'est pas toujours simple et suppose de posséder soi-même un profil scientifique. La station intervient aussi pour connaître le gestionnaire et les projets du territoire, en intervenant dans les structures d'animation locales qui incluent la réserve de biosphère du pays de Fontainebleau et Natureparif, l'agence régionale pour la biodiversité.

La question de la temporalité n'est pas très prégnante, car les chercheurs et les forestiers sont habitués à travailler sur des durées inférieures à celles du principal objet – les arbres – dont la durée de vie excède de loin la leur, les gestionnaires étant confrontés à la nécessité de prendre des décisions dont ils ne pourront souvent pas connaître eux-mêmes les résultats. Il existe en revanche des difficultés de langage et des blocages techniques, mais le fait qu'ils existent montre qu'il a déjà été possible de réunir chercheurs et gestionnaires, ce qui est le principal problème. C'est en partant de ce constat qu'une journée-atelier a été lancée en 2014 pour réunir des chercheurs universitaires de plusieurs disciplines et des gestionnaires de l'ONF afin de réfléchir conjointement pour savoir si la révision de l'aménagement de la forêt de Fontainebleau était une opportunité en matière de recherche.

Ce travail vient de débuter et doit être régulièrement entretenu : le besoin d'une structure animatrice indépendante des contraintes de recherche est manifeste puisque les gestionnaires et les chercheurs ont spontanément tendance à retourner aux tâches propres à leurs métiers respectifs. L'atelier a aussi été l'occasion d'échanges entre responsables de l'ONF sur des points qui ont pu être abordés grâce à l'échange avec les chercheurs, ce qui montre l'importance de l'existence de structures pouvant apporter un soutien aux chercheurs comme aux gestionnaires.

#### *Echanges avec la salle*

**Catherine Carré** demande des précisions sur le fait que les forestiers soient habitués à prendre des décisions dans un contexte d'incertitude.

**Odile Loison** explique qu'en cas de régénération d'un peuplement forestier, il faut nécessairement prendre des décisions sur les essences d'arbres à planter malgré les incertitudes qui pèsent notamment sur l'évolution du climat et du régime hydrique. Une des principales stratégies à l'œuvre et celle de la diversification des plantations, qui permet de minimiser les risques et d'obtenir une bonne robustesse. Malgré les travaux de recherche et le travail du département de Recherche et développement de l'ONF, les forestiers savent qu'ils ne disposeront jamais de toutes les réponses à leurs questions. A cet égard, les postures de l'expert et du chercheur diffèrent. Le premier peut proposer la meilleure solution compte tenu des contraintes en cause, et le second a pour rôle de proposer plusieurs solutions en présentant leurs avantages et leurs inconvénients, et a pour vocation de mener des recherches.

*A la demande de la présidente de l'université Paris-Diderot, les participants observent une minute de silence à la mémoire des victimes des attentats survenus à Paris le 13 novembre 2015.*

**Etienne Grésillon** propose que les intervenants s'interrogent à présent sur les dispositifs portés par les chercheurs et sur la façon dont ceux-ci répondent ou non à leurs attentes. Quels sont les livrables attendus : articles, ouvrages, présentations publiques ? Les résultats présentés par les chercheurs portent-ils une légitimité particulière pour les acteurs ? Les chercheurs apparaissent-ils comme des collaborateurs ou comme des médiateurs ? Comment les acteurs perçoivent-ils la posture et l'approche des chercheurs ? Le positionnement critique des chercheurs pose-t-il problème ou est-il un avantage ? Faut-il innover en matière de méthodologies de recherche ?

**Fabienne Giboudeaux** indique que la Ville de Paris répond actuellement à un appel à manifestation d'intérêt du ministère de l'Ecologie dans le cadre de son futur atelier de recherche-action « Paysage, territoires et transition ». Le ministère propose dans ce cadre une nouvelle façon de travailler avec les chercheurs. Dès le départ, les collectivités, les chercheurs et les autres parties prenantes définiront ensemble le sujet de recherche, et tous les partenaires seront par la suite impliqués à toutes les étapes des travaux de recherche. La Ville de Paris juge cette démarche pertinente pour aborder des questions environnementales complexes telles que le lien entre la santé environnementale et le territoire urbain. Le projet qu'elle a présenté propose de travailler sur un ou deux quartiers bien identifiés en mobilisant des chercheurs intéressés ainsi que le laboratoire municipal chargé des questions d'hygiène et d'environnement, voire l'Ecole d'ingénieurs de la Ville de Paris ou le CAUE de Paris. La Ville espère que cette démarche permettra d'impliquer dès le départ l'ensemble des acteurs susceptibles de faire évoluer les politiques publiques et les modalités de travail internes.

Par ailleurs et dans le cadre de sa stratégie Paris, Ville intelligente et durable, la Ville de Paris a lancé, au mois de juillet 2015 un comité des partenaires pour préparer ses décisions, afin d'appréhender la complexité des enjeux à aborder pour que la ville consomme demain moins de ressources et que sa gestion soit mieux comprise par ses habitants et par les personnes qui y travaillent. Il s'agit de faire travailler conjointement les services de la Ville, des entreprises, des collectifs citoyens et des chercheurs sur de grandes thématiques telles que l'énergie, l'urbanisme, les déchets ou l'économie circulaire. L'objectif est d'aboutir à une charte par laquelle ces partenaires s'engageront à une démarche de mise en commun des connaissances et des expérimentations afin de progresser sur les grands axes du développement durable. Dans ce cadre, les chercheurs seront sollicités pour faire part de leurs recherches et pour qu'ils indiquent les domaines dans lesquels la connaissance manque.

Enfin, avec plusieurs collectifs de chercheurs et associations, un doctorant du Muséum national d'Histoire naturelle a proposé de lancer un observatoire citoyen de l'environnement en Île-de-France : il permettrait de mener des projets de science participative en impliquant un plus grand nombre de structures telles que les FABLAB et les collectifs citoyens présents dans les quartiers, ainsi que les municipalités franciliennes. La Ville de Paris est partenaire de ce projet.

**Yvan Grimaldi** rappelle que les écoles où sont formés les travailleurs sociaux ont depuis longtemps été nourries par les travaux des chercheurs. D'une part, le courant de l'éducation spécialisée s'appuie sur la relation d'aide individuelle et la psychologie. D'autre part, le courant du service social fait face à une inflation des normes judiciairisées et de façon générale à culture des dispositifs, qui embarque les travailleurs sociaux dans une approche de plus en plus normative. Ces deux courants conditionnent l'approche de recherche du métier. Depuis plus de vingt ans, des centaines de livres et d'articles ont fait émerger le concept d'un travail social en crise compte tenu de la faiblesse de l'offre d'emplois et de droits opposables inapplicables, ce qui rend très étroites les possibilités d'action des travailleurs sociaux.

Cette situation a poussé un grand nombre de travailleurs sociaux à souligner le non-statut de praticien-chercheur et à s'y identifier. Cependant, un article récent a bien cerné le refus de la rupture épistémologique et le rôle joué par une subjectivité revendiquée dans le cadre de la recherche, en affirmant que les travailleurs sociaux cherchent à travers les travaux scientifiques à comprendre l'action sociale elle-même, tout en apportant des connaissances. Entre ces deux domaines se situe la rencontre affective, qui apparaît comme le moyen de relier ces deux aspects. Ce dernier point était extrêmement important lors du travail mené sur les biffins. Le travail effectué dans la rue devenait insensé et le travail effectué par le sociologue permettait de lui restituer une certaine cohésion.

Par ailleurs, malgré tout ce qu'a pu écrire Robert Castel, les travailleurs sociaux ont souvent l'impression d'être incapables d'intégrer son savoir. De nombreux auteurs tels que Castel

ou **Donsion** ont depuis trente ans analysé la nouvelle sociologie de la précarité, qui concerne de plus en plus des catégories non considérées jusqu'alors comme porteuses d'inadaptations endogènes et désormais de plus en plus porteuses d'inadaptation exogènes. Elles sont par exemple ciblées sous la dénomination des « *surnuméraires* » de l'emploi ou du logement ou de « *normaux inutiles* ». Mais les travailleurs ressentent le fait de n'avoir pas modifié leurs comportements professionnels et, comme l'affirme Denis Castra dans *L'insertion professionnelle des publics précaires*, de continuer à les appréhender comme des inadaptes – malades, handicapés ou enfants. A travers le travail effectué sur la biffe, il s'agissait ainsi de faire évoluer les catégories profanes dont même les travailleurs sociaux ont parfois du mal à s'extraire.

**Jean-Christophe Lipovac** explique que l'expérience conjointe avec ATEMIS a montré que les praticiens ont avant tout besoin d'éléments de référence théoriques et pratiques, et qu'ils s'adressent à la recherche pour mieux appréhender la complexité des questions de développement durable. Dans ce contexte, l'apport des chercheurs consiste à poser les problèmes pour les déplacer, notamment afin de traduire la notion d'approche intégrée de façon opérationnelle à travers les méthodes de projets que mettent en place les acteurs chargés de leur gouvernance.

En pratique, la notion de « livrable » est très floue. Les chercheurs font face à leurs propres contraintes en la matière, mais il revient aussi au CERDD d'accompagner l'appropriation de leurs travaux, non seulement à travers une approche de communication, mais en traduisant les enjeux de façon opérationnelle. C'est pourquoi plusieurs formats de partage des travaux conduits ont été utilisés. Grande-Synthe a par ailleurs développé une université populaire qui a pour fonction d'accompagner le changement social, et s'interroge dans ce cadre sur les formules les plus pertinentes. L'expérience montre que les soirées-débats et autres projections n'attirent qu'un cercle de personnes initiées, et c'est pourquoi l'université populaire pratique parfois le porte-à-porte et travaille « dans la dentelle » pour proposer des formules de transmission et d'accompagnement auprès de publics très divers et parfois en situation de grande précarité.

La Ville travaille actuellement sur l'agriculture urbaine, et a demandé aux chercheurs qu'elle a sollicités à ce titre de proposer un travail de terrain, en rencontrant les jardiniers en pieds d'immeubles ou certaines associations d'insertion. Afin que les responsables des collectivités puissent prendre du recul, le travail de la recherche doit s'apparenter à une transmission et non à un savoir délivré de façon surplombante, et, dans bien des cas, les scientifiques doivent être amenés à collaborer avec des structures spécialisées dans l'intermédiation.

**Odile Loison** travaille aux côtés des chercheurs, la plateforme citée ci-dessus étant au service de la communauté scientifique. Le gestionnaire porte des attentes vis-à-vis des chercheurs et est très intéressé par les recherches menées sur son territoire et qui ne l'intéressent pas *a priori* au titre des contraintes et objectifs de gestion. La relation est ainsi « gagnant-gagnant » et permet également à la recherche d'atteindre des territoires. L'approche de la station prend acte du fait que les modalités de la recherche ne changeront pas, et qu'il est préférable de développer des interfaces pour combler l'écart entre celle-ci et les gestionnaires. Cet enjeu est réel, notamment pour le massif de Fontainebleau qui est très étudié, et où il est essentiel de centraliser l'information et la documentation pour éviter que des études se perdent, et où ce sont souvent les études datant de cinquante années qui commencent à être réellement pertinentes.

Les livrables de la recherche sont plus ou moins bien reçus, mais il faut déjà qu'ils existent. Le fait de proposer des rapports disponibles sur Internet ne suffit pas, et la plateforme adresse souvent à des gestionnaires des articles d'études effectuées sur leur terrain – par exemple rédigés par l'INSERM et par l'université Paris-Diderot sur les populations de sangliers. Les articles scientifiques sont souvent rédigés en anglais et sont donc illisibles pour le



gestionnaires, et le fait de rédiger systématiquement un résumé d'une page en français permettrait de diffuser beaucoup mieux les informations issues de la recherche.

### *Echanges avec la salle*

**Etienne Gréillon** souligne que les interventions successives ont permis de cerner les aspects de recherche qui intéressent les acteurs représentés aujourd'hui, mais aussi les méthodes qui fonctionnent et les livrables les plus attendus. Cela permet aux chercheurs de mieux saisir la façon dont leurs travaux sont attendus et reçus.

**Nathalie Blanc** note que le rôle des structures intermédiaires telles qu'ATEMIS, le CERDD ou les observatoires a été cité à plusieurs reprises : elles peuvent constituer des territoires neutres entre recherche et action, afin d'élaborer des démarches communes, ce que semble indiquer les témoignages sur les réussites vécues. Ces lieux permettent d'élaborer collectivement des compromis sur les manières de travailler en commun. Le travail d'ATEMIS est ainsi enrichi par l'apport des chercheurs tout en obéissant au rythme de l'action. Il faudrait peut-être définir ce type de structures de façon plus systématique.

**Jean-Christophe Lipovac** indique que l'équipe d'ATEMIS a su faire preuve d'une grande souplesse, puisque les questions et les problématiques abordées sont venues du groupe de réflexion mis en place auxquelles l'intervention d'ATEMIS s'est adaptée. Cette forme de pragmatisme apparaît la plus pertinente face aux demandes du terrain. Les mondes de la recherche et de la décision publique évoluent en parallèle, et il apparaît nécessaire de les connecter : pour la Ville de Grande-Synthe, la recherche doit être appliquée au territoire afin de servir la conduite des politiques publiques. L'Institut catholique de Lille travaille en partenariat avec la métropole lilloise sur un **UsineLab** en développant une approche sociale et non technique à partir d'interrogations de santé portant notamment sur l'accessibilité du projet à tous. L'Institut a donc pris en charge la maîtrise d'ouvrage du projet, et l'écoquartier Humanité devient ainsi un objet d'étude pour les chercheurs et des étudiants au bénéfice de ses habitants. Le renforcement du lien entre la recherche et le territoire apparaît ainsi essentiel, y compris pour renouveler les relations entre acteurs de terrain et recherche. C'est dans cette optique que la Ville de Grande-Synthe lancera bientôt un comité scientifique pour évaluer ses politiques dans une logique pluridisciplinaire.

**Anne-Marie Laverdin** estime que la notion de territoire neutre renvoie à la fois à la notion d'espace humain et de méthodes de travail. Plutôt que de considérer que les travaux de recherche servent le terrain, il semble que le travail d'écoute et d'analyse des représentations réciproques puisse être à l'origine de la construction d'une problématique commune à partir d'un travail de consensus.

**Thomas Lamarche** observe que les processus et méthodes de relations entre chercheurs et acteurs sont nombreux et protéiformes. Le Ladyss est engagé dans ces démarches, notamment à travers les relations de plusieurs de ses chercheurs avec ATEMIS. Il existe d'autres structures de recherche-action telles que la Manufacture coopérative, mais il ne faut pas oublier les questions politiques : certaines recherches portent une dimension critique et ne peuvent donc être menées qu'à distance de leurs objets. Ainsi, il est difficile d'envisager de mener des recherches-actions sur la financiarisation et sur ses ravages avec Natixis ou avec des fonds spéculatifs.

Il faut donc, politiquement, cibler au service de qui sont menées les recherches-actions, et suivant quelles modalités. Il n'est pas toujours certain qu'il soit possible de développer des démarches critiques dans le cadre de ces projets et ce point doit être examiné spécifiquement. Thomas Lamarche a ainsi récemment participé à un jury de thèse CIFRE sur des questions de responsabilité sociale d'entreprise conduite en partenariat avec la Lyonnaise des eaux, ce qui revient à ce que cette entreprise rémunère des travaux de légitimation. En l'occurrence, les

travaux étaient de qualité, mais il est pour autant certain que la recherche se retrouve embarquée par un certain nombre de projets de partenariats : il lui revient donc de peser la nature de son engagement. La façon d'examiner cette question diffère selon les disciplines, mais il faut savoir clairement si les chercheurs travaillent au service du capital, de la critique sociale ou d'ONG, ce qui ne revient évidemment pas au même.

Il faut discerner systématiquement comment se situent les acteurs et de quelle façon il est possible de débattre de façon critique avec eux, ce d'autant plus que les sciences humaines ne fonctionnent pas sur le paradigme du consensus en raison de l'existence de clivages méthodologiques fondamentaux. Comme l'a montré l'exposé de Justine Ballon, il est indispensable de partager les valeurs de l'acteur partenaire de la recherche. La question se pose également dans le cadre de la politique des villes, alors que certains groupes privés peuvent être tentés de pratiquer le *greenwashing* en matière environnementale.

**Odile Loison** rappelle que c'est bien parce qu'elle devait pouvoir aborder un plus fort degré de généralité que Mathilde Soyez a été amenée à s'emparer d'objets de recherche non prévus au départ dans le cadre du projet **IMOGEN**. Il faut aussi être en mesure de transformer en question de recherche les préoccupations opérationnelles des partenaires, ce qu'a bien mis en œuvre Mathilde Soyez en traitant de la question de l'innovation et en effectuant une typologisation des pratiques. Il était aussi patent que le Ladyss était instrumentalisé par les élus locaux dans le cadre de la thèse d'Amandine **???**, qui a alors réfléchi à l'espace commun co-construit. Pour faire face à ces difficultés, il faut travailler avec les chercheurs pour qu'ils puissent transformer leurs objets de recherche de façon à justifier de leur production scientifique auprès de leurs instituts de recherche.

**Jean-Christophe Lipovac** juge ce point essentiel. Il est illustré par le travail de recherche mené sur la coopérative. Il faut définir la méthode d'intervention entre acteurs avec recul, afin de contrer les risques d'instrumentalisation. La Ville de Grande-Synthe est par ailleurs investie dans une démarche d'innovation, notamment en termes de gestion des eaux pluviales, et ressent le besoin d'analyses réflexives au quotidien : c'est ainsi que son maire aborde les relations avec la recherche.

**Justine Ballon** estime qu'il est d'autant plus intéressant de travailler avec des coopératives qui portent cette volonté de réflexivité. Elle se traduit par l'organisation de temps réguliers de prise de distance partagés par tous les membres de la coopérative, au travers des « *universités assaisonnées* » et des séminaires des associés lors desquels les thèmes abordés sont issus de discussions avec des chercheurs ou de séminaires de recherche auxquels la coopérative a été invitée. Il sera en revanche nécessaire, mais difficile, de critiquer cette réflexivité qui est légitimée par la structure elle-même, s'il s'avère qu'elle ne suffit pas à traiter certains problèmes que la recherche permettra d'aborder : ce point pourrait créer des tensions.

**Yvan Grimaldi** rappelle qu'il existe environ 1,2 million de travailleurs sociaux en France dans les secteurs public et privé, ce qui représente un important marché de travail. L'appareil de formation de la profession est aujourd'hui très maltraité pour des raisons de rationalité financière, alors qu'il est difficile d'initier les professionnels à la réflexivité nécessaire pour saisir la différence entre agir, comprendre une action et déconstruire une émotion. Alors que les directions des services considèrent de plus en plus que les travailleurs sociaux ne doivent pas perdre de temps et résoudre les problèmes au plus tôt, il leur faut disposer de moyens solides de formation pour pouvoir se départir des sortilèges du concret et du court terme.

Historiquement, le travail social s'est construit en rupture avec les pratiques scolaires classiques et provient des méthodes de l'éducation populaire incarnées par exemple par le travail de Joffre Dumazedier. Celui-ci a théorisé l'entraînement mental et les méthodes de contextualisation des problèmes de 1936 à 1945 : ces méthodes portent une théorisation des contextes et une vigilance dialectique et éthique qui peuvent déboucher sur l'affranchissement

d'ouvriers par le moyen de la culture. Pourtant, cet héritage est de plus en plus bradé à travers la mise en place de formations de niveau III d'éducateurs spécialisés et d'assistants de services sociaux : aujourd'hui, ces futurs professionnels se retrouvent dans des amphithéâtres de deux cent places et neuf étudiants sur dix quittent le cursus dès la première année.

Au-delà de la détérioration de la formation, il est très inquiétant de constater que nombre d'étudiants désertent les centres de documentation, puisque le temps de concentration possible sur un texte diminue de jour en jour. Dans ce contexte, les résultats des chercheurs sont de plus en plus difficiles à valoriser.

## CONCLUSION

---

**Nathalie Blanc**, Directrice du Ladyss, rappelle que le rôle de la recherche consiste à éclairer les faits à partir de méthodes et de protocoles précis à partir desquels les travaux conduits sont validés collectivement. Le cénacle de la recherche a donc pour fonction de valider la représentation scientifique d'une réalité toujours difficile à appréhender. Il existe donc une grande différence entre la mission propre de la recherche et la mission d'accompagnement qu'elle peut jouer par ailleurs. Les territoires neutres, scènes de compromis ou instruments et méthodes spécifiques permettent donc de faire se rencontrer la logique propre de la recherche, dont les principes de validation ne sont pas ceux des acteurs, et l'accompagnement de l'action. Ces outils ne doivent pas être les mêmes que ceux de la recherche, ce dont le rôle d'ATEMIS témoigne.

L'expérience de Ladyss montre que la méthode de la recherche-action doit être définie avec l'ensemble des acteurs en présence, et qu'il faudrait systématiser à partir d'une réflexion collective les outils adéquats afin de construire un centre de ressources de recherche-action qui permettrait de définir en commun ce que les parties prenantes peuvent attendre les unes des autres en termes de méthodes et de types d'action. Actuellement, les outils et méthodes existants sont multiples, ce qui suscite un mécontentement tangible en raison notamment de temporalités et de modes de légitimité qui diffèrent. Chercheurs et acteurs restent ainsi tiraillés entre leurs propres objectifs et besoins, mais la matinée a montré l'existence d'un désir de travailler en commun qui ne fructifie que ponctuellement, sans pour autant tirer les enseignements des frustrations qui s'expriment à l'issue des démarches entreprises. Cette situation se répète depuis trente ans sans que les partenaires s'interrogent sur les formes à créer pour mieux structurer ce désir partagé.

A l'écoute des propos exprimés pendant cette rencontre, plusieurs pistes semblent pouvoir être empruntées. Pour traiter la question des moyens financiers, la Ville de Paris a créé Paris 2030, et d'autres collectivités ont mis en place des appels à projets de recherche : il serait peut-être possible que les collectivités locales systématisent ces dispositifs avec le souci de réduire leur dispersion actuelle tout en respectant les prérogatives de chacun. Par ailleurs, les chercheurs, notamment en sciences sociales, peuvent toujours être accusés dans le cadre de projets de recherche-action de répéter le discours commun, mais fondamentalement, le travail commun est source de légitimité pour les chercheurs comme pour les acteurs. Il serait intéressant de mener une réflexion dédiée pour préciser comment cette légitimité opère, comment elle peut être renforcée et à quoi elle peut servir.

Il apparaît également qu'une certaine ignorance des travaux respectifs est soigneusement entretenue de part et d'autre, en particulier au titre du respect des prérogatives des parties prenantes. Ainsi, bien que le Ladyss y ait contribué pour partie, Nathalie Blanc n'avait pas connaissance de l'ensemble des démarches engagées par la Ville de Paris et présentées par Fabienne Giboudeaux, de la même façon que les acteurs ignorent souvent les travaux des chercheurs qui concernent leurs domaines de compétence. Il serait nécessaire de formaliser un cadre intermédiaire pour connaître les démarches respectives, car cette ignorance réciproque

est très dommageable alors qu'il faudrait se donner les moyens de faire avancer la chose publique en commun. Le Ladyss propose donc aux acteurs d'élaborer un référentiel ou un guide de méthode de la recherche-action pour concevoir la forme la plus adaptée des structures intermédiaires, en tirant profit du patrimoine accumulé en la matière.

Enfin, depuis des décennies, les rapports sur les travaux effectués finissent le plus souvent dans des armoires et sont parfois difficiles à retrouver dans les bibliothèques, ce qui est difficile à vivre pour les chercheurs comme pour les acteurs. C'est pourquoi faudrait obligatoirement penser en commun la question de la valorisation des travaux, tout d'abord parce que de l'argent public a été dépensé. Dans le cadre de leurs programmes de recherche, les chercheurs doivent définir en quoi leur recherche sera utile : ceci les conduit le plus souvent à prévoir l'organisation de colloques en présence d'acteurs, ce qui revient à masquer le fait que les chercheurs ne connaissent pas l'utilité de leurs travaux. Les instances européennes demandent désormais de prévoir leur impact sur la société, mais cela supposerait que cet impact soit suivi dans le temps, ce dont les chercheurs n'ont pas les moyens. Il faudrait donc réfléchir en commun aux modes de valorisation qui répondraient spécifiquement aux enjeux de la recherche-action.

Pour toutes ces raisons, il faut militer pour que le Ladyss et les autres laboratoires impliqués dans les démarches de recherche-action réfléchissent en commun avec les acteurs qui y sont impliqués sur la création d'une structure intermédiaire qui permettrait d'assurer ces différentes fonctions.

*La séance est levée.*